

Conditions de participation



Pour les appareils Philips avec une Garantie satisfait ou remboursé s'applique ce qui suit:

1. Pour connaître la liste des produits concernés et en savoir plus sur l'inscription en ligne, rendez-vous sur www.philips.com/geldzurueck, <https://www.philips.ch/c-w/aktionen/GZG.html>, <https://www.philips.at/c-w/aktionen/GZG.html>
2. Les produits concernés par l'action sont répertoriés sur les sites indiqués ci-dessus. La Garantie satisfait ou remboursé n'est accordée sur ces produits que si vous vous inscrivez dans les délais spécifiés.
3. Seuls les clients finaux âgés de plus que 18 ans et résidant en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, et ayant acheté le produit auprès d'un revendeur participant en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, sont autorisés à participer. La garantie de remboursement ne peut être réclamée par les distributeurs/revendeurs.
4. Pour un remboursement du prix d'achat, le produit complet doit être renvoyé conformément aux instructions, après avoir été enregistré auprès de www.philips.com/geldzurueck, <https://www.philips.ch/c-w/aktionen/GZG.html>, <https://www.philips.at/c-w/aktionen/GZG.html> En outre, un ticket de caisse valable indiquant les détails du point de vente (nom de la société, adresse complète, numéro d'identification fiscale), la date de vente et le numéro de modèle, le prix d'achat et la TVA incluse doit être présenté. Le paiement est effectué conformément au montant indiqué sur le ticket de caisse, sans toutefois dépasser le prix de vente conseillé sur www.philips.com au moment de la demande.
5. La participation à la Garantie satisfait ou remboursé est possible au maximum trois fois par ménage et par année civile ou, pour un même produit, au maximum une fois toutes les deux années civiles. L'envoi doit se faire dans l'emballage d'origine. Tout accessoire supplémentaire acheté pour un produit avec une garantie de remboursement est exclu de la garantie de remboursement.
6. La garantie satisfait ou remboursé ne peut pas être invoquée en cas de participation préalable à une action de cashback.
7. Le paiement est effectué dans les 4 à 6 semaines suivant la réception du produit par une société de services désignée par Philips et ne pourra être effectué que sur un compte bancaire.
8. Philips se réserve le droit de renvoyer à l'expéditeur, aux frais de ce dernier, les produits qui ne répondent pas aux exigences ci-dessus.
9. Tout recours juridique est exclu.
10. Nom et adresse de l'entreprise qui organise l'action : Philips GmbH, Röntgenstraße 22, 22335 Hamburg.

Informations relatives à la protection des données

Les données personnelles que vous mettez à disposition sont utilisées aux seules fins du bon déroulement de cette offre. Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter la politique de Philips relative à la protection des données sur www.philips.ch/fr/a-w/informations-confidentialite.

En participant, vous déclarez accepter que les données que vous nous communiquez soient enregistrées pour le compte de Philips GmbH pendant toute la durée de l'action et traitées par des sociétés mandatées par Philips. Si vous avez d'autres questions, veuillez-vous adresser à notre service clients. Vous trouverez les différentes possibilités de contact avec notre service clients dans notre espace Assistance sur www.philips.de/support, www.philips.ch/support et www.philips.at/support.

En cas de questions au sujet de l'inscription, vous pouvez également contacter le service clients de Philips par téléphone

Allemagne: 040 80 80 10 9 80*

* Tarif depuis un poste fixe selon votre opérateur

Autriche: 01 546 325 103**

** Tarif depuis un poste fixe selon votre opérateur

Suisse: 044 21 26 21 4***

*** Tarif depuis un poste fixe selon votre opérateur